

République Française

Département de la Marne

Nombre de membres		
En exercice	présents	votants
09	06	09

Date de Convocation
02 MARS 2023

Envoyé en préfecture le 13/03/2023
Reçu en préfecture le 13/03/2023
Affiché le
ID : 051-215102906-20230313-DE_2023_17-DE
Extrait du Registre des Délibérations
N° DE_2
Commune de Jussecourt-Minecourt

L'an deux-mil vingt-trois, le dix mars deux-mil vingt-trois à vingt heures ,le Conseil Municipal ,légalement convoqué le deux mars deux mil vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame WIRBEL Vivianne, Maire .

Présents : Vivianne WIRBEL, Jean-Paul DENIS, Damien SIMONNET, Jacky DIMNET, Cédric WALIGUNDA, Claudine MACHAL,

Procurations : Christophe MUNIER à Vivianne WIRBEL
Clément ROLLOT à Jacky DIMNET
Maria PAÏVA à Claudine MACHAL

Secrétaire de séance : aucun volontaire

Délibération n° DE_2023_17

Objet : subventions accordées aux associations

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin de pouvoir prévoir une somme au chapitre 65 article 6574 : subventions de fonctionnement aux associations ,pour la préparation du budget principal 2023 , il serait nécessaire que le Conseil décide et vote les attributions données .

Le Maire cite plusieurs demandes :

- *Refuge des Animaux de la Haute-Borne, Le Souvenir Français, AMA Pays Vitryat (maladie Alzheimer), Théâtre des Opérations (troupe de théâtre de Vanault Les Dames qui viendra se produire le 28 juin 2023 dans le village) , Les Amis des Eglises, Centre de Loisirs Planète Copains de Vanault Les Dames*

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré , décide à l'unanimité de :

- **Attribuer une subvention de :**
 - * **200 euros au Refuge des Animaux Haute Borne**
 - * **50 euros au Souvenir Français**
 - * **150 euros au Théâtre des Opérations**
 - * **50 euros aux Amis des Eglises**
- *Une délibération n° DE_2023-14 ayant déjà été prise pour la subvention de 360 euros à l'école des 3 Rivières d'Heiltz le Maurupt ,le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prévoir au compte « subventions de fonctionnement aux Associations » la somme de 810 euros*

Fait à Jussecourt-Minecourt
le 13 mars 2023 par Vivianne WIRBEL ,Maire

